

Mes camarades,

Je vous apporte le salut fraternel du SNUDI-FO de la Mayenne et de l'UD FO 53. La Mayenne c'est un petit département avec 1300 enseignants professeurs des écoles et instituteurs et 260 écoles publiques.

Notre section se développe avec une augmentation des cotisations de 88% en 1 an. Notre section est structurée avec un bureau départemental actif et des syndiqués qui s'intéressent de près au militantisme et envisagent de venir renforcer le noyau. Les informations que nous apportons aux écoles, aux collègues sont appréciées pour leur justesse et leur clarté ; nous remercions d'ailleurs le bureau national pour son aide précieuse. Notre site Internet fait plus de 5000 visites en moyenne par mois, jusqu'à 10000 en septembre dernier. Nous avons relancé l'impression de journaux d'information syndicale pour nos adhérents et pour les écoles, avec une publication trimestrielle. Nous privilégions l'information aux adhérents avec un autre bulletin spécifique. Mais c'est bien notre investissement sur le terrain qui commence à porter ses fruits : visite d'écoles, RIS et réputation de pugnacité, d'objectivité et de détermination dans la défense des dossiers individuels. Les collègues le savent. Les responsables de l'administration aussi commencent à le savoir et souvent à ses dépens !

Nous allons continuer à défendre tous les dossiers individuels que nous portons devant les IEN, le DASEN et le Recteur avec notre fédération, et parfois avec notre UD. Nous le ferons avec la même objectivité, avec la même détermination et toujours dans l'intérêt des personnels et de la défense de l'école publique.

Aujourd'hui, le SNUDI-FO de la Mayenne se développe. Notre objectif est de confirmer ce développement dans la perspective d'une implantation forte et durable.

Nous sommes attentifs aux débordements directement liés aux ingérences de plus en plus nombreuses des municipalités. Un exemple significatif : dans le département, les municipalités décident d'occuper les salles de classe sur les temps périscolaires, et certaines salles de l'école sur le temps scolaire. L'occupation des salles de classe pendant le périscolaire conduit de fait, les enseignants à se voir déplacés de leurs salles de classe dès la fin des heures d'enseignement sans pouvoir l'utiliser pour préparer leurs cours ou corriger les cahiers des élèves. Cela amène régulièrement à des déplacements de matériel pédagogique, voire leur utilisation sans l'avis de l'enseignant. Elle rend également accessibles à des personnes extérieures à l'Education nationale des documents dont le caractère confidentiel du point de vue des élèves n'est pas à démontrer. Autant de raisons qui rendent l'utilisation des salles de classes et des salles des maîtres pour les TAP contraire à la réglementation qui vise à protéger les missions particulières de l'école publique. Il n'est concevable pour personne d'être exclu de son lieu de travail ! Nous intervenons à tous les niveaux pour faire respecter le droit, et accompagnons tous les collègues qui ne souhaitent pas être exclus de leur lieu de travail.

Toutes les contre-réformes successives détricotent notre statut particulier de professeur des écoles, explosent le cadre national de l'école publique et laïque et par conséquent dégradent sans cesse nos conditions de travail. Mais ça vous le

savez déjà. L'indépendance qui caractérise FO, nous la retrouvons inéluctablement au SNUDI, et dans notre organisation départementale: indépendance politique, indépendance vis-à-vis des pratiques pédagogiques, indépendance vis-à-vis de l'administration et des autorités de l'Etat. Je crois bien que nous sommes la seule organisation du premier degré à pouvoir clairement revendiquer cette totale indépendance. C'est ce qui nous permet de ne pas tanguer au gré des élections, au gré des réformes sur lesquelles nous pouvons garder une objectivité saine, au gré des changements des représentants de notre ministère.

Mais tout le monde peut se dire indépendant. L'indépendance n'est pas un vain mot que l'on agite pour revendiquer ou pour marquer notre différence. L'indépendance c'est avant tout le respect des instances, et le respect des mandats. A ce propos, je suis mandaté pour voter pour le rapport d'activité. Il aura fallu plus de 30 ans pour développer le SNUDI-FO et son implantation dans les départements. Je tiens ici à rendre hommage à tous ceux qui ont permis ce développement et qui parfois y contribuent encore.

Aujourd'hui, que ce soit lors de nos visites d'école, en RIS, ou dans les prises de contact, les collègues sont nombreux à nous alerter des conséquences désastreuses des réformes mises en œuvre au travers de la loi de refondation : conséquences sur les conditions de travail et directement sur la santé ; ils font le lien. Mais au-delà de ça, je crois qu'il s'agit bien de manœuvres politiques bien plus vastes, savamment orchestrées pour sabrer davantage encore les services publics quels qu'ils soient. L'école en fait partie. Tout s'imbrique, et la mécanique est bien huilée: territorialisation, PPCR, loi de refondation, statut particulier...

Nous avons discuté avec le SNUipp et SUD du projet de réforme de l'évaluation des enseignants. Nous sommes à l'initiative d'un communiqué commun à destination des collègues. Nous venons d'apprendre que le SNUipp ne partageait pas notre analyse et ne souhaitait pas s'associer à notre démarche. Nous continuons d'informer les collègues sur la gravité de la situation. (RIS, visites d'écoles...)

A propos de la loi travail : nous luttons encore aujourd'hui contre cette loi anti-sociale. Le code du travail dans le privé, ce sont les statuts dans la fonction publique. Pendant plusieurs mois nous avons lutté avec acharnement au côté de notre UD... Le match semblait pourtant joué d'avance. Valls Gataz Berger co-auteurs de la loi avaient blindé le scénario et chacun connaissait son rôle. Nous ne l'avons pas emporté, mais nous n'avons rien cédé.

Nous ne l'avons pas encore emporté, mais ce gouvernement n'a pas réussi à vendre sa loi auprès de l'opinion.

Nous ne l'avons pas encore emporté mais ces mois de lutte ont renforcé le syndicalisme de lutte de classe.

Nous ne l'avons pas encore emporté mais nous avons réussi à bâtir une unité d'action avec un axe CGT-FO fort et une clarté dans la revendication : retrait de la loi El-Kohmry.

Le SNUDI-FO 53 a apprécié la position de son syndicat national et celle de la fédération, mais regrette que la confédération n'ait pas tenu compte des remontées du terrain, car même si la grève générale ne se décrète pas, nous avons bien au printemps 2016 tous les éléments réunis pour faire céder ce gouvernement. Ces éléments combinés à un appel clair de la confédération à la reconduction de la grève, à tous les niveaux, aurait certainement, à ce moment-là, redonné le souffle dont nous avons besoin.

Aujourd'hui, les militants du SNUDI-FO 53 estiment qu'il est nécessaire qu'une résolution forte sorte de ce congrès. Le SNUipp, syndicat majoritaire, porte une lourde responsabilité par leur manque de lucidité. Il porte une lourde responsabilité dans la mise en œuvre de la réforme Peillon et des décrets de 2013, dans l'application du PPCR dans la fonction publique. Est-ce une stratégie politique ? Est-ce une stratégie politique que de collaborer avec les fossoyeurs de l'école publique ? Ont-ils déjà négocié la modification de nos ORS avec leur campagne pour la fin des APC ? Leur campagne est isolée mais les collègues n'y sont pas insensibles. Nous aussi nous demandons la fin des APC. Nous ne demandons pas la fin des APC pour avoir plus de temps de réunions ; nous demandons la fin des APC pour réduire le temps de travail. Nous demandons la fin des APC comme nous demandons l'abrogation du décret Peillon. Nous demandons la fin des APC parce qu'il faut bien attaquer, commencer à bousculer et préparer notre défense. Ne pouvons-nous pas nous saisir de cette opportunité ? Je pose la question aujourd'hui à ce congrès : pouvons-nous rester spectateurs ? Insérons nous dans la brèche. Bousculons les, bousculons leurs bases et faisons bouger les lignes ! Nous avons tout à y gagner, parce que nous sommes clairs et que l'action que nous visons s'inscrit dans une démarche collective et sur le terrain.

A bas le décret sur les rythmes scolaires, à bas la loi de refondation, à bas le PPCR !

Vive l'école républicaine, publique et laïque...

Vive le SNUDI-FO !